



Procès-verbal

10^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 décembre 2025, à 19 h

Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle RC-11)

Présences

Membres avec droit de vote :

| | |
|--------------------------|-----------------|
| ■ Cynthia Fauteux | Secrétaire |
| ■ Brann Blanchette-Émond | Administrateur |
| ■ Benoit Fournier | Administrateur |
| ■ Hélène Lancup | Administratrice |
| ■ Jonathan Simard | Administrateur |

Absences

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| ■ Lise Bilodeau | Présidente |
| ■ Lise Villeneuve | Trésorière |
| ■ Jean Rochette | Vice-présidente |
| ■ Michaël Laliberté-Grenier | Administrateur |
| ■ Marc-André Roy-Desrosiers | Administrateur |

Autres présences

| | |
|-------------------|---|
| ■ Maxime Elmaleh | Conseillère du district électoral de Neufchâtel–Lebourgneuf |
| ■ Éloïse Gaudreau | Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec |
| ■ Martine Gagnon | Secrétaire de soutien |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

10^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 décembre 2025, à 19 h

Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle RC-11)

| DÉROULEMENT | HEURE |
|---|---------|
| 1. Accueil et ouverture de l'assemblée | 19 h |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2025 | 19 h 03 |
| 4. Période d'information des membres du conseil municipal | 19 h 05 |
| 5. Période de questions et commentaires du public | 19 h 15 |
| 6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles | 19 h 25 |
| ■ 6.1 Révision des limites des districts électoraux de Neufchâtel Est-Lebourgneuf et de Lac-Saint-Charles-Saint-Émile (suivi de résolution) | |
| ■ 6.2 Rôles et responsabilités des conseils de quartier (résolution) | |
| 7. Correspondance et trésorerie | 19 h 50 |
| ■ 7.1 Correspondance | |
| ■ 7.2 Trésorerie | |
| 8. Affaires internes | 19 h 55 |
| ■ 8.1 Gestion de la page Facebook | |
| 9. Varia | 20 h |
| 10. Fin de l'assemblée | 20 h 05 |



1. Ouverture de l'assemblée

Cynthia Fauteux ouvre l'assemblée à 19 h 00. En l'absence de la présidente, Cynthia Fauteux se propose pour présider l'assemblée.

Sur proposition de Benoit Fournier, dûment appuyée par Jonathan Simard, il est résolu de nommer Cynthia Fauteux à titre de présidence d'assemblée pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Cynthia Fauteux fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Cynthia Fauteux demande l'ajout du point concernant le dévoilement d'un lien de parenté au point varia

Sur proposition de Hélène Lancup, dûment appuyée par Brann Blanchette-Émond, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2025

Sur proposition de Benoit Fournier, dûment appuyée par Hélène Lancup, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 19 novembre.

Adoptée à l'unanimité

4. Période d'information des membres du conseil municipal

Période du conseiller municipal Maxime Elmaleh :

- Les élus ont reçu plusieurs formations à la Ville de Québec, dont une sur le rôle d'un élu au sein d'un conseil de quartier.
- Rencontre pour l'image de marque : l'événement a été apprécié par les personnes présentes. Félicitations aux personnes qui ont travaillé et rendue possible la distribution de nouveau matériel. Il faut maintenant en faire la promotion.
- Nouveau programme pour les subventions de biodiversité : la date du 15 janvier est repoussée au 13 février. Une exception est prévue au 15 janvier pour les projets prévus en mai sur un site appartenant à la Ville.



- Maison des aînés et alternatives de Lebourgneuf (MDAA) : il y a eu une rencontre jeudi dernier pour prendre connaissance du suivi du projet présenté en octobre dernier. Une première version de projet a été refusée, ce qui a amené la MDAA à proposer une deuxième version qui permettrait d'avoir un sentier aménagé autour du bassin de rétention à proximité. Maxime Elmaleh donne son appui au projet. Une discussion autour de la problématique sur Pierre-Bertrand a lieu avec les citoyens : absence de trottoirs, passage des camions, bruit. Il n'y a actuellement pas de solution à court terme, mais les élus sont conscients de la problématique. Le secteur est voué à se développer, donc la prise en compte des enjeux est importante.
- Organisme Amélie et Frédéric : l'organisme qui offre des paniers de Noël à chaque année. La distribution de cette année aura lieu le 18 décembre. Maxime Elmaleh participera à la distribution.
- Une subvention de 50 000\$ a été octroyée par le ministère à l'organisme Loisirs Lebourgneuf.
- La piste cyclable sur Chauveau, entre le boulevard Robert Bourassa et le boulevard Bastien. a été rénovée à l'automne. Les citoyens sont satisfaits.
- La Ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, Isabelle Charest, a annoncé le retour du programme de subventions pour les centres communautaires et sportifs. La période de dépôt pour obtenir une subvention va s'ouvrir en début d'année. Le centre Auguste-Savard se qualifie pour la subvention. Maxime Elmaleh va s'assurer que la demande de subvention soit envoyée dès l'ouverture des mises en candidature.
- Un article paru dans un média traite d'un projet potentiel au coin de Lebourgneuf et Robert-Bourassa, sur le site de l'ancien magasin La Baie aux Galeries de la Capitale. À la suite de cette parution, plusieurs citoyens ont communiqué avec le conseiller municipal. Les avis sont partagés. La Ville est actuellement en mode accueil et consultation. Les éléments positifs évoqués incluent une opportunité d'affaires avantageuse, une assiette fiscale intéressante pour la Ville de Québec et une affluence bénéfique pour les commerçants. Les enjeux soulevés concernent toutefois la congestion sur les artères avoisinantes, l'empreinte environnementale (bruit, gestion des matières résiduelles, pollution visuelle et sonore) ainsi que les impacts sur le milieu de vie. Le projet pourrait inclure une offre accrue de logements, possiblement soutenue par des subventions gouvernementales pour les ménages à faible revenu, et serait réalisé de façon échelonnée. La mixité des aménagements est également envisagée afin de créer un espace de vie.



5. Période de questions et commentaires du public

- Une personne qui enseigne à l'École de l'Apprenti-Sage demande l'appui du conseil de quartier afin de déposer une demande de subvention pour un projet de biodiversité. Celui-ci s'inspire du projet fait à l'école de Château-d'Eau l'année dernière. Le projet consiste à entourer la cour des enfants à besoins particuliers d'une plantation d'arbres fruitiers, de petits arbustes à fruits et de plantes vivaces. C'est un projet rassembleur, car il serait mis en place par l'école, en collaboration avec les membres du conseil de quartier. L'organisme La Pieuvre serait mandaté pour réaliser le projet. Le conseil accueille le projet favorablement et il y aura une discussion au prochain conseil de quartier.

RÉSOLUTION 25-CA-37

Sur proposition de Hélène Lancup, dûment appuyée par Jonathan Simard, il est résolu de nommer Brann Blanchette-Émond et Jean Rochette afin de compléter la demande de subvention pour la biodiversité.

Adoptée à l'unanimité

- Un citoyen demande ce qui va se passer avec les patinoires concernant l'annonce de possibles fermetures. Maxime Elmaleh répond que la Ville analyse l'achalandage des 90 patinoires afin de déterminer l'utilisation dans les différents secteurs de la Ville. L'achalandage et la proximité d'une patinoire réfrigérée seront des facteurs déterminants dans l'analyse.
- Une citoyenne dénonce le fait qu'il y a plusieurs vols d'objets appartenant à des enfants qui fréquentent l'École de l'Apprenti-Sage, où se trouve une patinoire extérieure. Les personnes qui fréquentent la patinoire ont accès à une partie de l'école pour enfiler leurs patins, mais certains d'entre eux vont au-delà de la zone autorisée et des objets appartenant aux enfants disparaissent. La personne qui doit s'assurer du respect des règlements est souvent un adolescent peu expérimenté qui ne prend pas les mesures nécessaires pour éviter cette situation. Maxime Elmaleh prend note de la situation et assurera un suivi.



6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

6.1 Révision des limites des districts électoraux de Neufchâtel Est–Lebourgneuf et de Lac-Saint-Charles–Saint-Émile (suivi de résolution)

Le conseil de quartier a reçu la réponse suivante :

« *Nous accusons réception de la correspondance du conseil de quartier de Neufchâtel-Est – Lebourgneuf concernant les limites des districts électoraux mentionnés en objet, et nous vous en remercions.*

Nous prenons bonne note de cette recommandation. Celle-ci sera dûment considérée dans le cadre des travaux relatifs à la division du territoire de la ville de Québec en districts électoraux, travaux prévus en 2028 en vue de l'élection générale municipale du 4 novembre 2029. »

Maxime Elmaleh mentionne à ce sujet que le nombre d'électeurs doit être uniformisé à travers les différents arrondissements et que cela rend difficile d'en changer les limites territoriales.

6.2 Rôles et responsabilités des conseils de quartier (résolution)

Les membres du conseil de quartier déposent une résolution en lien avec les rôles et responsabilités des conseils de quartier :

Attendu que Radio-Canada publiait, le 20 octobre dernier, un article dans lequel des membres actuels et anciens de Conseils de quartiers centraux de la Ville de Québec exprimaient des préoccupations quant à leur rôle et aux limites de leurs pouvoirs;

Attendu que les membres du Conseil de quartier de Neufchâtel-Est–Lebourgneuf partagent ces préoccupations et s'interrogent sur l'influence réelle des résolutions adoptées, leur utilisation lors de la planification de projets et dans la prise de décision, ainsi que des votes tenus lors des assemblées publiques de consultation, et ce, bien que leur rôle soit de nature consultative et non décisionnelle;

Attendu que la Ville de Québec a présenté, le jeudi 4 décembre, la nouvelle image de marque des Conseils de quartier, mais qu'une réflexion plus approfondie demeure nécessaire afin :

- de clarifier les pouvoirs, responsabilités et champs d'intervention des Conseils de quartier;
- d'assurer un suivi et une rétroaction rigoureuse, par les instances municipales, des résolutions et recommandations issues des consultations publiques, pour que les décisions du Conseil de quartier puissent être utilisées comme des intrants dans la



prise de décision et qu'elles aboutissent sur des solutions concrètes ou que la Ville soumette des alternatives pour donner suite aux votes lors de Consultations publiques;

- de préciser le lien et les interactions dans l'organigramme municipal entre les Conseils de quartier et l'administration de la Ville de Québec ;
- de revaloriser le rôle, les devoirs et la contribution des membres des Conseils de quartier à la vie démocratique locale.

RÉSOLUTION 25-CA-38

Sur une proposition de Hélène Lancup, dûment appuyée par Benoit Fournier, il est résolu unanimement que le Conseil de quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf demande à la Ville de Québec de revoir sa Politique de participation publique, afin d'accroître la représentativité des Conseils de quartier, de renforcer leur contribution au développement et à la gouvernance municipale, par la tenue de consultations publiques auprès des Conseils de quartier.

Adoptée à l'unanimité

7. Correspondance et trésorerie

7.1 Correspondance

Lettre de madame Catherine Gaudette, qui est venue présenter ce soir son projet de biodiversité.

7.2 Trésorerie

Le solde au compte au 31 octobre était de 1428,79\$. Après les frais de service et frais de secrétariat, le solde au 30 novembre est de 1300,84\$.

RÉSOLUTION 25-CA-39

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 17 DÉCEMBRE 2025.

Sur une proposition de Jonathan Simard, dûment appuyée par Brann Blanchette-Émond, il est résolu unanimement de verser la somme de 125 \$ à M^{me} Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

Adoptée à l'unanimité



8. Affaires internes

8.1 Gestion de la page Facebook

Point remis à la prochaine séance.

9. Varia

Cynthia Fauteux souhaite que soit divulgué son lien de parenté avec Yannick Fauteux, conseiller municipal dans le district de Cap-Rouge-Laurentien. Comme Yannick Fauteux est aussi responsable des dossiers en lien avec le RTC et la mobilité, Cynthia Fauteux s'abstiendra de voter si des décisions sont en lien avec l'organisme public, même si elle n'en a pas éthiquement l'obligation.

10. Fin de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 03.